

LES MÉCANISMES DE L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

Comprendre le rôle de l'assurance dommages ouvrage et maîtriser son fonctionnement



VENUS CONSULTING

OBJECTIFS VISÉS

Maîtriser les mécanismes de l'assurance dommages ouvrage

Tarif : À partir de 1400 € HT



PROGRAMME

1. LE CONTEXTE JURIDIQUE

- Avant la réforme Spinetta
- Loi du 4 janvier 1978
- De l'ordonnance du 8 juin 2005 à l'arrêté du 19 novembre 2009

2. LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION

- Définition de l'opération de construction
- Phases de l'opération
- Rôle des différents acteurs

3. L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

- Domaine d'application
 - Travaux soumis à l'obligation
 - Personnes concernées par l'obligation d'assurance
 - Bénéficiaire de la garantie
 - Sanctions en cas de défaut d'assurance
- Étendue et mécanismes du contrat
 - Délimitation du risque assuré
 - Durée et montant de la garantie
 - Obligations de l'assuré
 - Engagements de l'assureur

4. LA GESTION DES SINISTRES DOMMAGES OUVRAGE

- Règlement dans le cadre du préfinancement
- Remboursement dans le cadre du recours

PUBLIC

Tout collaborateur gestionnaire de l'assurance de responsabilité civile décennale

PRÉREQUIS

Tout collaborateur gestionnaire de l'assurance dommages ouvrage, tout intermédiaires d'assurance

COMPÉTENCES ACQUISES :

Maîtrise des mécanismes de l'assurance dommages ouvrage

FORMATEURS

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance constructeur, formateur expert de Venus Consulting.

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation